



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2007/L.3
11 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt-sixième session
Bonn, 7-18 mai 2007

Point 8 b) de l'ordre du jour

Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention

Questions concernant les pays les moins avancés

Questions concernant les pays les moins avancés

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a accueilli avec satisfaction le rapport d'activités du Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés et le rapport de la onzième réunion du Groupe, tenue à Honiara (Îles Salomon) du 26 au 28 mars 2007 (FCCC/SBI/2007/12).
2. Le SBI s'est félicité des 15 programmes d'action nationaux pour l'adaptation (PANA) communiqués au secrétariat à la date du 1^{er} mai 2007¹.
3. Le SBI a fortement encouragé les pays qui n'ont pas encore soumis leur PANA à le faire dans les délais.
4. Le SBI a pris note des éléments du programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour 2006-2007 mis en œuvre jusqu'à présent, comme décrit dans le document FCCC/SBI/2007/12.
5. Le SBI a demandé au Groupe d'experts des pays les moins avancés, conformément au paragraphe 82 du document FCCC/SBI/2006/28, de lui faire rapport à sa vingt-septième session sur les résultats attendus des activités liées à l'application de son programme de travail pour 2006-2007.
6. Le SBI a également pris acte des efforts du Groupe d'experts pour le tenir informé des activités de mise en œuvre de son programme de travail.
7. Le SBI s'est félicité des travaux du Groupe d'experts et lui a demandé de continuer à veiller que ses travaux soient complémentaires des activités d'autres acteurs concernés, notamment s'agissant de la

¹ http://unfccc.int/national_reports/napa/items/2719.php.

préparation et de l'organisation de la réunion destinée à faire le point de la préparation et de la mise en œuvre des PANA, prévue pour la deuxième série de sessions en 2007.

8. Le SBI a remercié les Gouvernements belge, canadien, irlandais, néo-zélandais et norvégien des ressources financières fournies à l'appui des travaux du Groupe d'experts, et le Gouvernement des Îles Salomon d'avoir accueilli la onzième réunion du Groupe d'experts à Honiara.

9. Le SBI a encouragé les Parties qui sont en mesure de le faire à continuer d'appuyer les travaux du Groupe d'experts et à fournir des ressources à l'appui du programme de travail afin de permettre au Groupe d'experts de s'acquitter de son mandat, énoncé dans la décision 29/CP.7.
